Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 183 (2020)

Artikel: Romainmôtier: mille ans de monachisme : résultats des recherches

archéologiques entre 1971 et 2006. Volume 1, Les résultats en lien

avec leurs contextes historiques

Autor: Eggenberger, Peter / Perréard Lopreno, Geneviève / Schätti, Nicolas

Kapitel: 1: Les prémices des recherches archéologiques de 1971 à 2006

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1052844

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1 Les prémices des recherches archéologiques de 1971 à 2006

Peter EGGENBERGER (rédaction par Philippe JATON)

1.1 Le site après l'abandon du prieuré en 1537: les constructions des époques bernoise et cantonale

Fondé au haut Moyen Âge, puis passé à l'ordre de Cluny au X° siècle, l'ancien monastère de Romainmôtier est appelé, lors de la première mention qui en fait état en 642/43, «monastère dans le défilé du Jura, sur la petite rivière du Nozon»⁸. Son église imposante (1), son avant-nef (2) et son porche (3), dirigés est-ouest, que jouxtent quelques bâtiments conventuels encore conservés, se repèrent par sa tour surmontée d'une flèche (fig. 2; un plan cadastral traçant les bâtiments existants est reproduit sur le dépliant joint en fin du

second volume, fig. 246). Dès le bas Moyen Âge, le prieuré était entouré d'un mur d'enceinte flanqué de plusieurs tours, et dont ne subsiste qu'une partie à l'ouest de l'église. La *Tour de l'Horloge* (12) protégeait l'entrée du monastère. Plus au sud se dresse la *Tour Saint-Georges* (13). Une troisième tour, curieusement appelée *Tour de la Torture* (14), reconstruite au début du XX° siècle, se situe au nord de l'église. D'après la gravure éditée en 1654 par Matthäus Merian, deux autres tours se dressaient autrefois au sud-est, aux abords du cours d'eau; l'une d'entre elles défendait une porte supplémentaire (fig. 4b, n° 25 et 26).

Le visiteur actuel entre généralement dans l'enceinte de l'ancien prieuré par la porte de la *Tour de l'Horloge*.



Fig. 2 L'ancien prieuré et le bourg de Romainmôtier (carte postale). Vue vers le nord-ouest (avant la restauration de l'église de 1991-2001; pour la légende, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2).



⁸ Citation de la biographie de saint Colomban (Vita Colombani; COUTAZ 2001, 35).

La première vision qui s'offre à lui n'est pas *a priori* celle d'un établissement religieux médiéval, mais celle d'un lieu profondément marqué par près de 500 ans d'histoire bernoise puis vaudoise. Les modifications architecturales ont cependant épargné en grande partie l'église⁹, son avant-nef à deux niveaux et son porche s'alignant de son côté ouest, ainsi que le logis du prieur (Maison du Prieur ou Prieuré; 10) situé à la périphérie sud du parvis de l'église. Une année après la conquête du Pays de Vaud de 1536 par la ville de Berne (fig. 1), acquise à la Réforme depuis 152810, l'établissement de Romainmôtier fut effectivement démantelé, au lendemain de la mort de son dernier prieur, Théodule de Riddes, le 3 janvier 1537. Alors que tout ce qui avait trait au culte catholique était saccagé¹¹, Berne transforma en baillage la vaste seigneurie du couvent - appelée au Moyen Âge «potestas» ou «pôté» de Romainmôtier –, étendit sa juridiction à la baronnie de La Sarraz, et confia la gestion de ce vaste territoire à un représentant de son autorité, le bailli, dont le premier fut Adrien de Bubenberg. Rappelons que le territoire de cette ville était devenu, de ce côté des Alpes et depuis la conquête du Pays de Vaud, la plus grande seigneurie gérée par une bourgeoisie¹². Pendant les deux siècles et demi de domination bernoise, le bailli résida dans l'ancienne habitation du prieur, de même que dans son aile nord (l'actuelle Maison de l'ARC; 11) qui reliait à l'époque le logis prieural au cloître (4; voir aussi fig. 3). À la fin abrupte et radicale de la communauté religieuse en 1537 répondit en 1798, celle tout aussi rapide de la domination de Berne: après la Révolution vaudoise, le baillage fut intégré au canton de Vaud, nouvellement constitué en 1803. De ces bouleversements est née la commune de Romainmôtier, qui fusionna en 1970 avec le village voisin d'Envy, pour devenir la commune de Romainmôtier-Envy (fig. 63)13.

La conquête bernoise et la Réforme ne mirent pas seulement fin à un millénaire d'histoire monastique, mais contribuèrent également au démantèlement d'une grande partie du patrimoine architectural du lieu, dont on fait remonter les origines au lendemain de l'époque gallo-romaine. Le fondement spirituel de cette communauté fut tout d'abord lié au courant monastique venu du Proche-Orient puis, au haut Moyen Âge, à celui de la Gaule, influencé par des moines irlandais, dont saint Colomban, et par saint Benoît. Le site connut son apogée avec l'intégration du couvent au sein de l'abbaye de Cluny avant l'an mil, puis il déclina peu à peu pour se retrouver finalement sous le contrôle de la Maison de Savoie au milieu du XV^e siècle. Dès la Réforme, la paroisse protestante (aujourd'hui celle de Vaulion-Romainmôtier) entretint la vocation religieuse du site. L'ancienne église conventuelle était alors utilisée pour le culte paroissial; elle avait repris cette fonction de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame située sur les hauts du bourg (sur l'actuelle Place des Marronniers; 20) et démolie au XVIe siècle (fig. 2, 72, 246 sur le dépliant joint en fin du second volume). Quant au pasteur, il habitait à cette époque un bâtiment accolé aux murs de l'enceinte, datant de l'époque monastique et qui se situait près de la tour sud-est, non loin du pont enjambant le Nozon (18; voir aussi fig. 4b). Entre 1746 et 1749, une nouvelle Cure (encore en usage aujourd'hui; 17) fut construite à l'est. La maison du diacre se trouvait également dans cette zone: on la nomme aujourd'hui la Petite Cure (16; voir aussi fig. 6)14.

Les édifices claustraux n'étaient pas adaptés aux exigences des baillis bernois, lesquels, outre une résidence installée dans l'ancien logis du prieur, avaient surtout besoin d'espaces de stockage des produits de la dîme et divers autres vivres. Les nouveaux seigneurs



Fig. 3 Vue panoramique des parties nord et sud de la *Cour du Cloître*, depuis l'église au nord jusqu'à la *Maison du Prieur* au sud (pour la légende, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2).

⁹ Cordonnées carte nationale de la Suisse (entrée dans le mur ouest de la nef): 525 230/171 826/altitude seuil 660,80 m.

Dans les territoires du Pays de Vaud conquis par Berne en 1476, la Réforme fut introduite déjà en 1528
 DE ICCO 2001; PRADERVAND, SCHÄTTI 2001a; Romainmôtier restaurée, 18-20.

¹² À ce sujet, voir Berner Zeiten.

¹³ REYMOND 1988, 153-157; BONARD 1988.

¹⁴ Cure: ACV (Archives cantonales vaudoises), Bp 40/12, 1597/98, 40/23, 1663. Petite Cure: FONTANNAZ 1987, chapitre II, La cure du premier pasteur, 1-8, et chapitre III, La cure du diacre, 1-5.

firent ainsi peu à peu détruire ou transformer les bâtiments monastiques devenus superflus. À l'emplacement du bâtiment conventuel qui fermait le cloître à l'est, un grenier, la Maison des Moines actuelle (5), fut érigé sur deux niveaux en 1580, au temps des baillis Sébastien de Stein et Louis de Diesbach¹⁵. Avant cette transformation, l'ancienne salle commune des moines qui occupait le rez-de-chaussée de l'aile orientale avait déjà servi de cave, et l'étage, où se situait le dortoir, avait été aménagé en grenier (fig. 68). Malgré cette modification, la chapelle cruciforme, jadis consacrée à la Vierge et située entre ce bâtiment et l'église, fut préservée (fig. 4a, n° 21). Au moment de la nouvelle construction, il avait été question de démolir les derniers vestiges de l'ancien cloître, dont la dernière mention apparaît à cette occasion dans les sources bernoises¹6. Après qu'un grenier eut été aménagé en 1567 au second niveau de l'avant-nef un étage était créé au-dessus du porche, probablement en 1582/83, lui aussi destiné au stockage du grain (fig. 187c)¹¹. Lorsque ces entrepôts se révélèrent insuffisants, dans les années 1701/02, on prolongea, le grenier de 1580 jusqu'au transept sud de l'église, ce qui entraîna la démolition de l'ancienne chapelle Notre-Dame (fig. 4c)¹¹s. En 1707, un dernier grenier, aujourd'hui connu sous le nom de *Maison de la Dîme* (*Grange de la Dîme*; 15), fut construit près de la *Tour de l'Horloge*, à un emplacement où, depuis 1559/60 environ, se trouvait la *Maison de ville* de Romainmôtier (23; fig. 4a et b, 5)¹¹².

En 1803, le canton de Vaud hérita des propriétés bernoises. Le *Chemin derrière l'Église* fut alors aménagé, au nord de l'édifice; il mène encore aujourd'hui

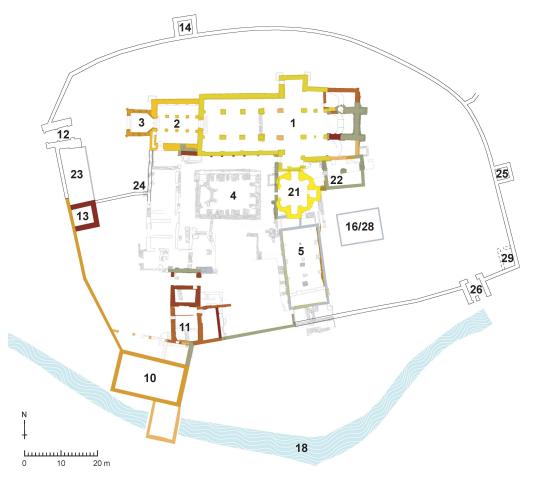


Fig. 4a Plan schématique après la construction du grenier en 1580. Éch. 1:1000.

¹⁵ ACV, Bp 40/8, 1579/80, 40/8, 1580, 40/9, 1581/82.

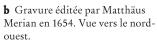
¹⁶ ACV, Bp 40/3, 1547/48, 1548/49, 1549/50, Bp 40/8, 1579/80, 1580, 40/9, 1581/82. Voir aussi Histoire de Romainmôtier, 323, et Romainmôtier restaurée, 20-22.

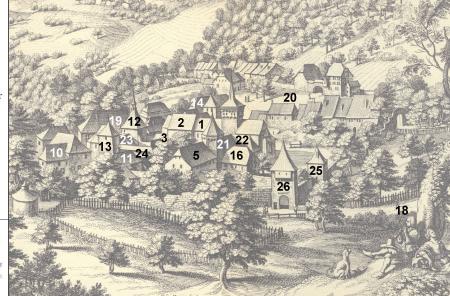
¹⁷ La datation des travaux de l'avant-nef correspond à un millésime gravé dans le linteau de la porte qui fut percée dans son mur sud. Ce grenier fut probablement remanié en 1695 (ACV, Bp 40/29, 46, 1695/96, Bb 1/29, 390, 13 juin 1696, 398, 19 juin 1696). Sur la transformation du porche, voir ACV, Bp 40/9, 1582/83, 40/11, 1592/93. Voir aussi *Romainmôtier restaurée*, 15, fig. 4, 126, fig. 134.

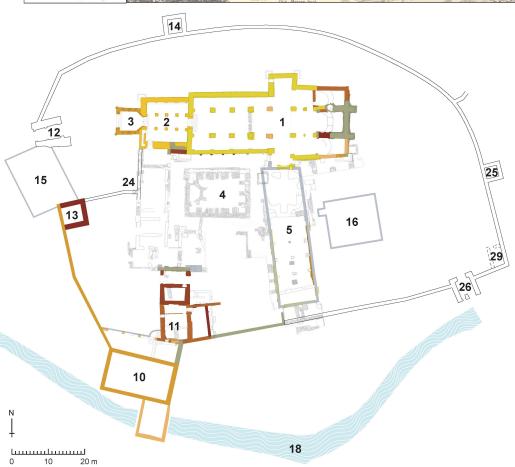
¹⁸ ACV, Bb 1/33, 273, 15 juillet 1701, Bb 1/34, 203, 30 décembre 1702, Bp 40/30, 32, 1701/02), Bb 1-38, 221, 27 septembre 1709, 1-38, 390, 27 juin 1710, Bp 40/31, 1710/11.

¹⁹ Maison de ville: ACV, Bp 40/4, 1559/60. Maison de la Dîme: ACV, Bb 1-36, 323, 28 août 1706, 355, 2 octobre 1706, 398, 30 décembre 1706, 473, 19 mars 1707, 486, 2 avril 1707, Bb 1-37, 2, 18 juin 1707, 50, 15 juillet 1707, 55, 29 juillet 1707, 132, 23 décembre 1707, Bp 40/31, 38-40, 1707/08.

Fig. 4 La période du bailliage bernois, entre 1537 et 1798. Le développement du site après la sécularisation du prieuré en 1537 (le tracé du mur d'enceinte est positionné d'après le plan édité dans *Romaninmôtier: Histoire de l'abbaye*, 118; pour la légende, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2).







c Plan schématique après la démolition de l'ancienne chapelle Notre-Dame, le prolongement du grenier de 1580, en 1701/02 et la construction du grenier près de la tour d'entrée nord-ouest, en 1707. Éch. 1:1000.

à la Cure, et se prolonge au delà du Nozon par un pont qui enjambe la rivière (fig. 6). Tous les bâtiments, excepté l'église, furent cédés à des particuliers. C'est le cas du château du bailli notamment, ancien logis du prieur, qui fut vendu en 1834 avec son aile nord, des remises et avec la Tour des prisons (Tour Saint-Georges qui, pendant la période bernoise, aurait servi à la torture)20. D'autres bâtiments ainsi que de nouvelles constructions furent affectés à un usage agricole (dont la Galerie de la Cour, n° 6, et l'Ancienne Grange Carrée, nº 7). Vers 1819, le grenier de 1701/02 fut raccourci afin de libérer un autre chemin, le Passage de la Petite Cure, longeant le côté sud de l'église²¹; en raison de la récente mise en valeur du tracé des murs du cloître, ce chemin ne débute à présent que devant le corps de bâtiment restant, appelé Maison des Moines, et rejoint le Chemin derrière l'Église devant la Cure (fig. 6, 8a). L'appellation Maison des Moines est due à une erreur d'interprétation récente: les rangées de petites fenêtres régulièrement espacées, typiques d'un grenier, ont été vues comme le témoignage de la succession des cellules monastiques²². La Maison des Moines fut transformée en une ferme (appelée jusqu'à peu Ferme Perreaud, du nom de ses derniers propriétaires; 5a) et en un second rural lié à une habitation qui se situait dans l'aile nord de l'ancien château du bailli, longtemps connue sous le nom de Maison Reymond (également du nom de ses derniers propriétaires; 5b). Constitué de deux corps d'origines différentes, mais remontant à l'époque conventuelle, ce dernier bâtiment échappa à la destruction (fig. 3, 6, n° 11). Il fut finalement racheté par la Fédération des coopératives Migros (FCM), direction des affaires culturelles, pour y installer l'Atelier de recherche et de création artistiques (ARC); aussi le nommons-nous aujourd'hui Maison de l'ARC (activité entre-temps



Fig. 5 Le parvis de l'église (partie est et nord de la *Cour du Cloître*; pour la légende, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2). Vue vers le nord-ouest (après la restauration de l'église de 1991-2001).

²⁰ Dossier déposé à la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), registre d'actes 1803-1852, 260-263.

²¹ REYMOND 1988, 120.

²² L'expression «maison d'habitation des moines» apparaît chez DUBOIS 1958, 29. Les cellules sont mentionnées en 1928 par Maxime Reymond (REYMOND 1988, 120).

abandonnée). Comme les multiples transformations bernoises y avaient effacé tous les aménagements caractéristiques de l'époque clunisienne, ce sont ces témoins récents qui ont été remis en valeur lors de sa rénovation, entreprise au début des années 1990. Ces dernières années, la Fondation de Romainmôtier et l'État de Vaud ont acquis d'autres biens immobiliers regroupés autour de l'église. La restauration de la *Maison des Moines*, redevenue possession cantonale,

avait débuté en même temps que celle de la Maison du Prieur, demeuré propriété privée, avec pour but de poursuivre l'œuvre de réhabilitation du site; cependant, les travaux ont été interrompus et n'ont pas repris à ce jour, dans l'attente d'une affectation. Par la suite, diverses dépendances de l'ancienne Ferme Perreaud et d'autres édifices au nord et au sud-ouest de l'église furent transformés en centres artistiques, touristiques ou paroissiaux.

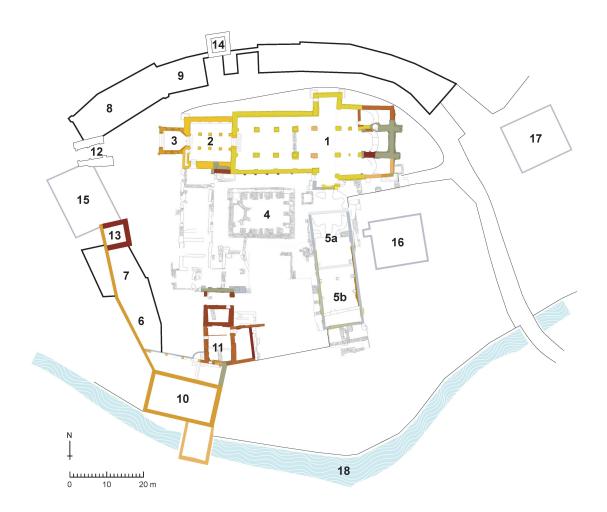


Fig. 6 La période cantonale, de 1803 à 1971. Plan schématique des bâtiments des époques monastique, bernoise et cantonale en 1971, conservés ou restitués. L'ancien grenier bernois de 1701/02, raccourci vers 1819 pour l'aménagement du *Passage de la Petite Cure*, était subdivisé en une ferme augmentée d'un second rural (5a, 5b; pour la légende, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2). Éch. 1:1000.



Fig. 7 Les fouilles archéologiques dans l'église, en 1905-1907, et dans le secteur de l'ancien cloître et de ses bâtiments (partie est de la *Cour du Cloître*) au sud de l'église, en 1913/14 (pour les numéros en chiffres arabes, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2).

a Plan schématique des structures dégagées. Éch. 1:500.

Dans l'édifice actuel se situent les fondations des deux églises nord héritées du haut Moyen Âge (II/A, IV/A) et celles des trois absides démolies de l'église romane (VI/A). Dans le secteur de l'ancien cloître sont représentées des structures du prieuré existant lors de la sécularisation en 1537, mêlées avec celles de la période bernoise: les quatre galeries du cloître gothique (X/D) avec la fontaine, la salle capitulaire et sa chapelle (IXa/V), les bâtiments conventuels occidental (IX/E) et méridional (X/F).

- **b** L'église. Maquette des vestiges retrouvés (structures maçonnées et tombes).
- c L'église. Vue des fouilles, vers l'ouest.

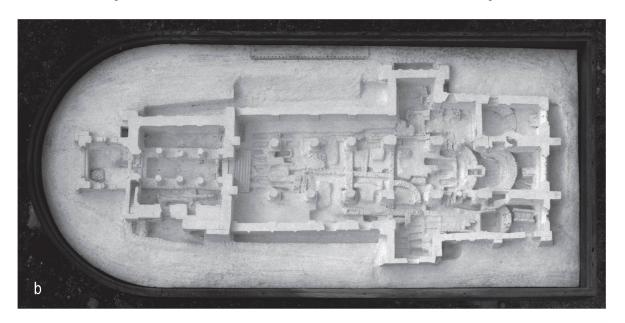
Les fouilles se sont déroulées par secteurs. On reconnaît au premier plan l'abside centrale de l'église romane (VI/A), à l'arrière plan l'abside de la deuxième église nord (IV/A) conservée du haut Moyen Âge; toutes deux se situent dans et devant le sanctuaire gothique.

d Le secteur de l'ancien cloître. Mur bahut de la galerie nord du cloître gothique (X/D). Vue vers l'ouest.

1.2 L'état des recherches: les investigations archéologiques entreprises entre 1899 et 1915, et entre 1971 et 2006

Depuis longtemps des érudits, historien(ne)s, historien(ne)s de l'art et archéologues se sont penchés sur le passé du monastère de Romainmôtier de même que sur son architecture, romane et gothique (particulièrement celle de l'église). Citons notamment le notaire

et bourgeois de Romainmôtier Aymonet Pollens, qui rédigea en 1519 une *Histoire de la fondation et des revenus du monastère*, et, aux XIX^e et XX^e siècles, le pasteur et historien Frédéric de Charrière, le baron Frédéric de Gingins-La-Sarra, l'architecte et restaurateur genevois Jean-Daniel Blavignac, l'historien de l'art et professeur Johann Rudolf Rahn et le futur évêque de Lausanne, Genève et Fribourg Marius Besson²³. La restauration de l'église menée entre 1899





²³ BESSON 1904; BESSON 1906; BLAVIGNAC 1853; DE CHARRIÈRE 1841; DE CHARRIÈRE 1844; De GINGINS-LA-SARRA 1844; POUDRET 2001; RAHN 1870. Au sujet de ces publications, voir aussi *Romainmôtier restaurée*, 15, 123-128.

et 1915 offrit l'occasion d'entreprendre l'analyse des élévations de l'édifice de même que des investigations dans son sous-sol, ces dernières entre 1905 et 1907. De plus, entre 1913 et 1914, des fouilles furent conduites au sud de l'église, dans le périmètre anciennement occupé par le cloître et les bâtiments l'entourant. Des relevés schématiques, des photographies et une maquette en consignent les résultats (fig. 7, 177, 226). Tout en assurant la surveillance des travaux de restauration et des recherches sur le terrain, Albert Naef et Joseph Zemp, alors respectivement archéologue cantonal vaudois et président de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques, s'intéressèrent au développement de la construction de l'église. L'ouvrage historique Romainmôtier et son abbaye, paru en 1928 sous la direction de Maxime Reymond (seconde édition en 1988), vint compléter les publications partielles qui suivirent les premières investigations archéologiques, mais les résultats de cette première analyse d'ensemble, documentée par de nombreux textes manuscrits et dessins aujourd'hui conservés aux archives cantonales vaudoises, ne furent jamais publiés de manière méthodique²⁴. En 1952, ce fut au tour d'Eugène Bach de se pencher sur l'édifice, et en 1970, Hans Rudolf Sennhauser publia les résultats de ses propres réflexions sur les élévations dans une étude qu'il consacra à l'architecture des églises des prieurés clunisiens de Romainmôtier et de Payerne. Florens Deuchler réunit ces résultats dans un premier guide en 1980 (seconde édition revue en 1985), suivi par Philippe Jaton dans un second ouvrage en 2007, tous deux publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse. En 1986 et 1991, les éditions de la série Helvetia Sacra établirent une nouvelle base concernant les données historiques des établissements bénédictins en Suisse. Comme 2000 était l'année des festivités marquant le millénaire de l'appartenance de Romainmôtier au monde clunisien, l'ouvrage historique de 1928 (Romainmôtier et son abbaye, réédité en 1988) fut actualisé par une nouvelle publication (Romaninmôtier: Histoire de l'abbaye) sous la direction de Jean-Daniel Morerod, le tout renforcé par une importante bibliographie. Enfin, entre 1998 et 2018, Alexandre Pahud compléta ses divers travaux sur le Cartulaire et le Chartrier de Romainmôtier avec une étude sur l'histoire du couvent entre le début de l'époque clunisienne et la fin du XIIe siècle, et les actes du colloque tenu en 2010 à Romainmôtier et à Cluny couronnèrent une bibliographie richement étoffée durant ces dernières années²⁵.

La documentation établie lors des recherches du début du XXe siècle restait cependant incomplète et difficile à interpréter, à tel point que de nombreuses questions, relatives à la reconstitution et à la datation précise des deux anciennes églises découvertes, datées au haut Moyen Âge, et de l'église d'époque romane, encore partiellement existante, demeuraient sans réponse. En 1971, alors qu'un chauffage devait être installé dans le sol de l'église, Hans Rudolf Sennhauser eut la possibilité de dégager à nouveau les anciennes structures et de vérifier les résultats grâce à de nouvelles fouilles conduites par Peter Eggenberger épaulé par † Hans Rudolf Courvoisier et Diego Calderara (Büro Sennhauser à Zurzach)26. Par la suite, toujours en 1971, la Maison des Moines, au sud de l'église, fut l'objet d'investigations archéologiques dans la perspective de transformations de ce bâtiment récemment acquis par l'État de Vaud (pour les recherches entre 1971 et 2006, voir la liste des investigations présentée dans le second volume, pp. 535-536). On y explora un secteur de l'ancien monastère qui n'avait pas été touché jusque-là. Comme on supposait que cet édifice était le bâtiment conventuel oriental du prieuré clunisien, on commença par l'étude et la documentation de ses élévations. Les archéologues furent particulièrement surpris de découvrir que le prétendu bâtiment des moines était en réalité un grenier, édifié au-dessus des vestiges de l'aile orientale arasée en 1580. Comme on a pu le constater plus tard, les sources écrites bernoises mentionnent ce remaniement²⁷. Mais au moment des analyses, c'est surtout la présence d'un écusson conservé en façade ouest, daté, et dont les deux blasons ravalés représentaient à l'origine les armes à l'ours de Berne, qui permit de définir la fonction première du bâtiment (fig. 8b). Les recherches qui suivirent dans son sous-sol s'annonçaient malaisées dans la mesure où des murs de refend et d'étroits compartiments d'écuries, d'étables et de granges en fractionnaient le périmètre. De plus, en vue de l'exploration archéologique, les surfaces restantes avaient été divisées en petits secteurs carrés, disposés en damier, et fouillés successivement. Manquait au bout du compte une vue d'ensemble des murs dégagés et de la stratigraphie; aussi aucun résultat définitif concernant la restitution des divers bâtiments et l'interprétation de leur fonction ne fut autorisé. De surcroît, comme les strates archéologiques outrepassaient en profondeur les fondations des aménagements ruraux, la poursuite des investigations risquait de provo-

²⁴ NAEF 1905/06; NAEF 1906; NAEF 1916; Romainmôtier et son abbaye; ZEMP 1908. Voir aussi Romainmôtier restaurée, 128-141.

²⁵ BACH 1953; BACH 1970; Cluny, Les moines et la société au premier âge féodal; DEUCHLER 1980; HELVETIA SACRA 1986; HELVETIA SACRA 1991; JATON 2007; PAHUD 1998; PAHUD 2001; PAHUD 2003; PAHUD 2018; Romaninmôtier: Histoire de l'abbaye; SENNHAUSER 1970.

²⁶ Lors de cette deuxième campagne de recherches, le remblai posé en 1907 ne fut enlevé que sur les murs démolis des anciennes églises et le long de ces derniers (fig. 119b). Les niveaux de terre naturelle ne furent donc atteints que très ponctuellement.

quer de gros problèmes statiques. C'est la raison pour laquelle les recherches furent interrompues en 1972. Entre 1975 et 1984, de nombreuses interventions archéologiques se succédèrent sur les élévations d'autres édifices du site, notamment sur la Maison du Prieur, la Tour Saint-Georges et l'église (réfection des toitures) et, doublées d'une fouille du sous-sol, sur les bâtiments proches de l'enceinte ouest, notamment la Maison de la Dîme. Toutes ces recherches furent menées par des collaborateurs de l'AAM, Atelier d'archéologie médiévale SA, à Moudon, œuvrant sous la direction de Werner Stöckli et de Peter Eggenberger, en collaboration avec Heinz Kellenberger et Alain Jouvenat-Muller.

Après une longue interruption qui dura jusqu'en 1985, la relance du projet en vue de la restauration de la Maison des Moines (finalement abandonnée pour la seconde fois) permit un nouvel examen du sous-sol du bâtiment. Une étroite fosse de drainage fut d'abord creusée le long de la façade orientale de l'édifice sur un périmètre limité; puis des recherches systématiques furent engagées en 1986 à l'intérieur de sa surface, ceci après démolition préalable des murs et des divers aménagements, et après réparation des pièces défectueuses de la charpente. La disposition en damier des secteurs fut abandonnée, et les fouilles furent poursuivies sur les niveaux de circulation, dégagés au fur à mesure sur tout le périmètre de la maison. Il fut ainsi permis de découvrir successivement les différents niveaux d'utilisation sur de plus grandes surfaces, de documenter plus aisément l'étendue des couches stratigraphiques, et d'établir leurs relations avec les murs dégagés.

Les résultats obtenus dans la Maison des Moines se révélèrent d'une richesse exceptionnelle et encouragèrent la volonté de poursuivre les recherches à l'extérieur du bâtiment (fig. 10a, 124). Outre les nécessités imposées par sa restauration, les fouilles durent être prolongées principalement en raison du fait que la maison ne couvre qu'une petite partie de l'établissement monastique: le tracé du plan des constructions que définissaient les structures dégagées dépassant le périmètre de la maison, la reconstitution architecturale de certains bâtiments anciens demeurait impossible; il en allait de même pour le développement du site, incomplètement compris. Par ailleurs, à la même époque, des travaux de réfection des canalisations, au nord et au sud de l'église, étaient envisagés par la commune de Romainmôtier à l'intérieur du périmètre archéologique surveillé, chantier menaçant de détruire des vestiges conservés dans le sous-sol. En outre, les réaffectations de la plupart des bâtiments du périmètre monastique annonçaient de nombreuses interventions dans le sous-sol archéologique. Toutes ces raisons incitèrent les responsables cantonaux à envisager une intervention préventive dans la propriété de l'État de l'ancien centre monastique, par étapes annuelles, avec pour but de mettre au jour les murs et les niveaux d'utilisation successifs qui pouvaient subsister dans un contexte aussi large que possible. Il s'avérait en effet que les structures du cloître dégagées lors des recherches réalisées en 1913/1914 étaient de loin les mieux conservées, et que les travaux entrepris à leur suite pour la pose des canalisations et







Fig. 8 Le secteur de l'ancien cloître.

a La *Maison des Moines* et la zone au sud de l'église (partie est de la *Cour du Cloître*), avec reconstitution du tracé des murs dans leur état de 1537 (après la restauration de l'église de 1991-2001; pour la légende, voir fig. 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2). Vue vers l'est.

b Écusson (bernois) avec deux blasons ravalés, daté de 1580 et pris dans la maçonnerie du mur ouest de la *Maison des Moines*.

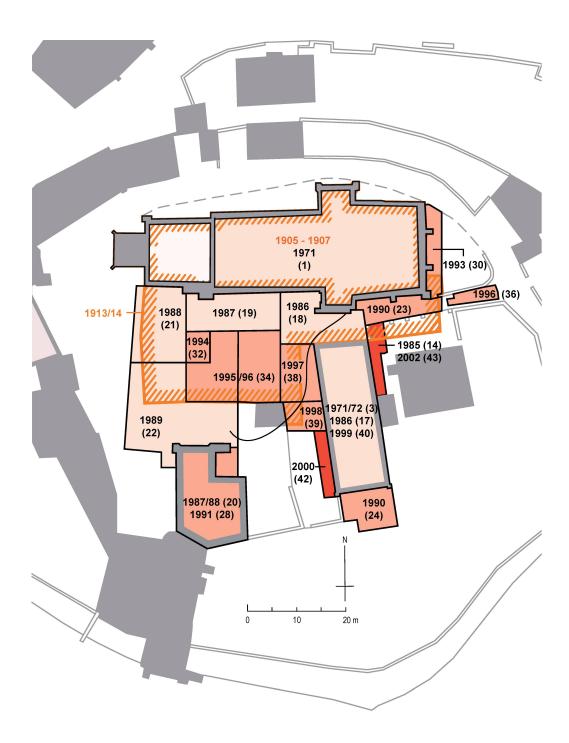


Fig. 9 Les fouilles archéologiques lors de la restauration de 1899-1915 et les diverses étapes des recherches de 1971-2006, dans l'église et dans le secteur de l'ancien cloître et des bâtiments conventuels (*Cour du Cloître*; pour la numérotation, voir le vol. 2, pp. 535-536). Éch. 1:750.

pour la création d'un verger avaient largement endommagé les structures anciennes que conservait le sous-sol (fig. 7d, 10b). Le mandat octroyé à l'AAM exigeait la conservation des structures maçonnées à découvrir, pour réserver une éventuelle mise en valeur future. Ainsi, les vestiges conservés après les recherches sous la *Maison des Moines* ont été consolidés et protégés contre le dessèchement sous un plancher provisoire. Sur la base des résultats des investigations, le périmètre de l'ancien cloître et des bâtiments conventuels ouest et sud a été réaménagé, sous forme du tracé des murs de la dernière période gothique (architecte: François Michaud de l'Atelier Commun SA, Lausanne; fig. 5, 8a).

Finalement, les recherches archéologiques se poursuivirent jusqu'en 2006, soit pendant une vingtaine d'années au cours desquelles près de trente campagnes se succédèrent. La surface de fouilles est, elle aussi, impressionnante par son ampleur (fig. 9, 10a). Elle couvre environ 3 000 m², depuis le *Chemin derrière l'Église* au nord de l'édifice jusqu'au jardin du côté sud de la *Maison des Moines* et jusqu'à l'intérieur de la *Maison de l'ARC*. D'est en ouest, le périmètre exploré se situe à partir de cette dernière et de l'avant-nef, jusqu'au chœur de l'église et à la *Petite Cure*.

En 1986, les nouvelles recherches archéologiques débutèrent par l'exploration de l'espace compris entre la Maison des Moines et l'église. Puis, jusqu'en 1999, l'exploration d'une grande partie du centre monastique démoli fut entreprise en commençant par l'ancienne galerie nord du cloître, en poursuivant par les galeries ouest et sud et les bâtiments qui les entourent, pour finalement revenir dans la galerie orientale et dans la Maison des Moines, ceci afin de terminer les investigations demeurées inachevées. Ces fouilles furent complétées dans certains secteurs limités en surface, notamment au sud de la Maison des Moines et dans le Passage de la Petite Cure. En outre, jusqu'en 2006, plusieurs fouilles pour la pose d'équipements divers (canalisations, câblages, drainages) ont été supervisées par les collaborateurs de l'AAM dans l'enceinte de l'ancien prieuré et dans les rues du bourg jusqu'à la Place des Marronniers, site de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame (fig. 2, 72, 246 sur le dépliant joint en fin du vol. 2). Entre 1981 et 1992, parallèlement à tous ces travaux et dans le contexte de divers projets portant sur sa restauration, les élévations de la Maison de l'ARC ont été analysées et son sous-sol partiellement exploré. À cette occasion, les architectes, en premier lieu † Pierre Margot (Lausanne), puis François Michaud, tous deux également responsables d'autres restaurations dans le secteur de l'ancien prieuré, nous ont soutenus avec énergie.

Entre 1991 et 2001, l'église, son avant-nef et son porche ont entièrement été restaurés. Leurs élévations ont été étudiées, mais aucun sondage ne fut entrepris dans le tissu des enduits et des jointoyages, sauf en de rares cas où l'assainissement du bâtiment le justifiait28. L'intervention fut donc limitée de la part des archéologues. Les responsables cantonaux mirent en place une organisation spécifique en vue de cette restauration: un groupe interdisciplinaire réuni à cette intention se chargea de la préparation et de la conduite des travaux, contribuant ainsi à l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'édifice. Une première publication portant sur les nouvelles recherches dans l'enceinte de l'ancien monastère de Romainmôtier aborde précisément cette restauration²⁹. Nous tenons ici à remercier chaleureusement nos collègues, non seulement pour la qualité de leur contribution, mais également pour le climat fort amical dans lequel s'est déroulée notre collaboration: Hans Gutscher (architecte et directeur du groupe), Brigitte Pradervand et Nicolas Schätti (historienne et historien de l'art), Claire Huguenin (historienne des bâtiments), Eric J. Favre-Bulle et Marc Stähli (conservateurs-restaurateurs en peintures murales), Claude Veuillet (conservateur-restaurateur spécialisé dans le bois et le mobilier). L'entreprise Archeotech SA, à Epalinges, dirigée par Olivier Feihl, s'est chargée de numériser les relevés et la documentation.

Les investigations prirent fin en 2005 sur les élévations, avec l'analyse succincte de la face orientale de la Maison du Prieur, et en 2006 pour les fouilles dans le sous-sol, portant sur des secteurs limités. Dès 1985, elles se déroulèrent sous la direction de Peter Eggenberger, dirigées sur place par Jachen Sarott, luimême épaulé par Philippe Jaton, auteur de nombreux rapports intermédiaires à l'issue de chaque campagne de fouilles et de chaque analyse d'un bâtiment encore conservé³⁰. L'entreprise Ami Bertoud SA, à Croy, (précédée pour un temps, en 1971/72, par l'ancienne entreprise Borgazzi, à Romainmôtier) collabora régulièrement aux fouilles. Il nous reste enfin à remercier tout particulièrement les personnes, notamment les fouilleurs et fouilleuses, qui contribuèrent aux travaux de recherche et à la documentation des structures mises au jour, et qui se relayèrent au fil des années; il serait trop long de tous les nommer ici.

30 Quelques rapports parmi les derniers furent rédigés par Laurent Auberson, collaborateur de l'AAM.

²⁸ Voir *Romainmôtier restaurée*, 10-13, 146-148, 161. Pour les deux exceptions, voir p. 95, note 332.

²º Romainmôtier restauré, paru en 2014. Nous renvoyons occasionnellement à cette publication. Certains événements historiques et certains critères architecturaux et chronologiques concernant l'église, l'avant-nef et le porche y sont abordés et illustrés plus en détail que dans la présente publication, plus spécifiquement concentrée sur l'approche archéologique. Voir aussi Église de Romainmôtier.

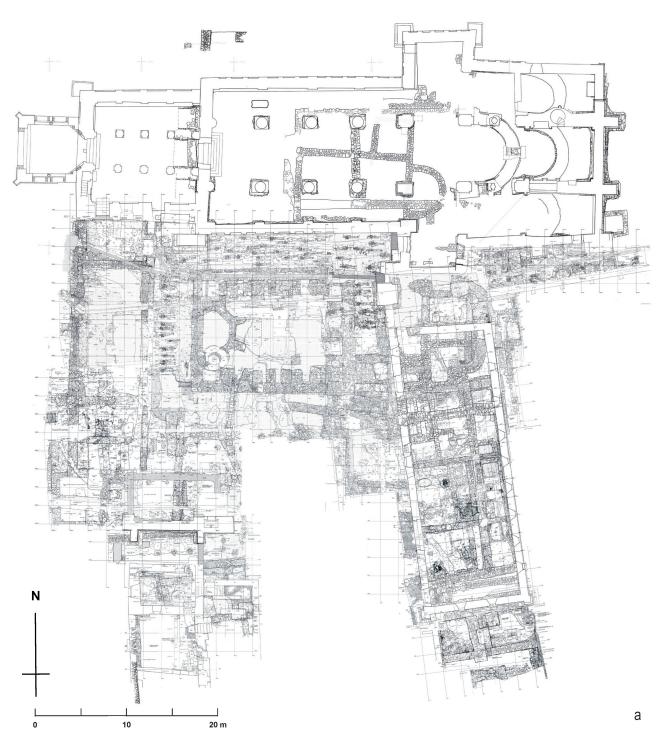


Fig. 10 Les fouilles dans l'église et le secteur de l'ancien cloître et de ses bâtiments conventuel (partie est de la Cour du Cloître), de 1971-2006.

- a Plan assemblé des relevés originaux (mise au net à l'encre pour l'église, dessin au crayon pour le cloître). Éch. 1:400. Il existe deux systèmes de mensuration: un premier qui est parallèle aux structures de l'église et du secteur de l'ancien cloître, tous deux orientés, et un second qui est parallèle aux structures de la *Maison des Moines*, soit incliné vers le sud-est.
- **b** Mur bahut de la galerie nord du cloître gothique (X/D). En comparant cette vue avec la situation intacte en 1913/14 (fig. 7d), on constate la démolition du mur pour la pose de la canalisation, intervenue entre temps. Vue vers l'ouest.

Même si les interventions archéologiques furent multiples, leur dépendance aux exigences techniques est à relever; c'est la raison pour laquelle ces travaux n'ont pu couvrir intégralement le périmètre du prieuré, lequel s'étendait, au moment de la sécularisation en 1537, sur une surface de 11 000 m² environ. Malgré ces contraintes, le résultat de l'exploration archéologique est extraordinaire: sur l'entier de son existence sur plus d'un millénaire, le site monastique de Romainmôtier atteste une chronologie complexe, avec dix phases de construction (et quelques situations transitoires). Toutefois, de grandes surfaces sont restées à peu près inexplorées: c'est le cas notamment des jardins de la

Maison de l'ARC, de la Petite Cure et de la Maison des Moines (fig. 9, 10a). Sur le Passage de la Petite Cure, et partiellement autour de la Maison des Moines, les fouilles archéologiques furent limitées, cantonnées à la restauration de la maison, notamment



à l'installation (planifiée et finalement jamais exécutée) de locaux techniques dans le sous-sol et à la fosse de drainage le long de son mur oriental et de la partie sud de son mur occidental. Dans la Maison de l'ARC, le sous-sol de certaines pièces non concernées par les besoins de la restauration ne fut donc pas fouillé. La cour devant la Maison du Prieur, le Chemin derrière l'Église ainsi que le parvis et la zone à l'est de l'église ne furent touchés que par les interventions liées à l'assainissement des fondations et des canalisations communales (fosses creusées à la machine); ceci réduisit le champ d'acquisition de données notamment en ce qui concerne les inhumations dans le cimetière du monastère. En revanche, l'examen approfondi des tombes, entrepris dès 1994 par une équipe de spécialistes en anthropologie physique (Lucie Steiner, Archeodunum SA, Gollion), livra des résultats intéressants sur le regroupement des sépultures aménagées dans le cloître. Quant aux nombreuses tombes dégagées dans l'église et dans l'avant-nef lors des fouilles de 1905-1907, seuls quelques restes de squelettes furent conservés in situ, la majeure partie des ossements ayant été évacuée; la seule source qui demeure est la maquette attestant les découvertes de ces premières investigations, et sur laquelle les tombes sont représentées (fig. 7b).

Les résultats obtenus lors des fouilles entreprises dès 1971 ainsi que les données révélées par l'analyse des bâtiments encore intacts ont fait l'objet de comptes-rendus régulièrement publiés dans divers volumes de la Revue historique vaudoise, soit de 1987 à 1992, de 1994 à 2001, en 2003 et en 2004³¹. Sans permettre bien évidemment une interprétation générale et définitive, ces chroniques répondaient à la demande formulée par nos commanditaires en livrant les éléments illustrant la progression des recherches. Quiconque se pencherait sur les documents originaux constaterait qu'au fil des ans, bon nombre de murs et de couches stratigraphiques mis au jour modifièrent au fur et à mesure la chronologie et, par là, l'affectation ou la période de construction de l'un ou l'autre des bâtiments. Bien des données, d'abord restées en suspens ou ne pouvant être assignées, se sont éclaircies non seulement au fil des fouilles, mais également au cours de l'étude finale telle que présentée ici. À l'inverse, certaines restitutions et interprétations qui paraissaient assurées ont été remises en question; des hypothèses se révélant caduques ont été rejetées ou entièrement reformulées. Par ailleurs, la publication récente Romaninmôtier: Histoire de l'abbaye établit de nouveaux jalons pour

³¹ Pour une première publication succincte des résultats, voir EGGENBERGER 2018; EGGENBERGER, SAROTT 2010.

la datation, récusant en cela quelques-uns des documents, incontestés jusque-là, mais qui ne résistèrent pas à la nouvelle critique historique et perdirent ainsi leur caractère de référence chronologique absolue³².

1.3 Les conditions archéologiques du site: les modifications du terrain imposées par la construction et leur influence sur les recherches

Le site est établi sur un ancien cône d'alluvions local situé au pied du versant méridional du vallon, qui a repoussé le cours du Nozon vers le sud. Le sous-sol est composé de graviers et sables calcaires bien drainés, parfois indurés par du tuf et couverts par un colluvionnement (argiles et limons de pente). Ce socle particulièrement stable constitue un terrain favorable à l'établissement, bien exposé au sud et à l'est, l'alimentation en eau étant assurée par le Nozon et par la

présence d'une nappe souterraine, à quelques mètres de profondeur. Toutefois, le profil actuel du terrain est loin de correspondre à celui qui prévalait à l'origine, lequel était plus incliné en direction du Nozon, du nord vers le sud-ouest d'une part, vers le sud-est d'autre part, laissant ainsi un monticule entre deux dépressions. Les plus anciennes traces d'occupation humaine que le site a révélées témoignent du défrichement de ce territoire, du décapage de la couche d'humus puis du terrassement et du compactage des surfaces planes par l'apport de matériaux hétérogènes. La couche de terre végétale n'est conservée qu'en de très rares endroits, à la périphérie sud-est du site. Si un aménagement en une suite de terrasses étroites s'adaptant à la déclivité du terrain rendait possibles les plans des premières constructions, de dimensions relativement modestes, les bâtiments plus vastes des monastères roman et gothique, comme leurs agrandissements successifs, exigèrent des terrassements de plus en plus importants. Mais, pour éviter un apport

665.00

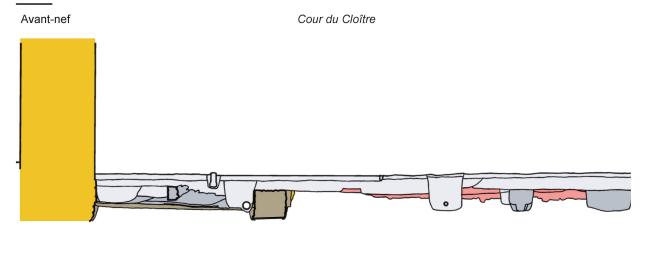
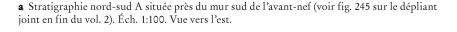




Fig. 11 Les fouilles dans l'église et le secteur de l'ancien cloître et des bâtiments conventuels (partie est de la *Cour du Cloître*) de 1971-2006. État général de la stratigraphie.





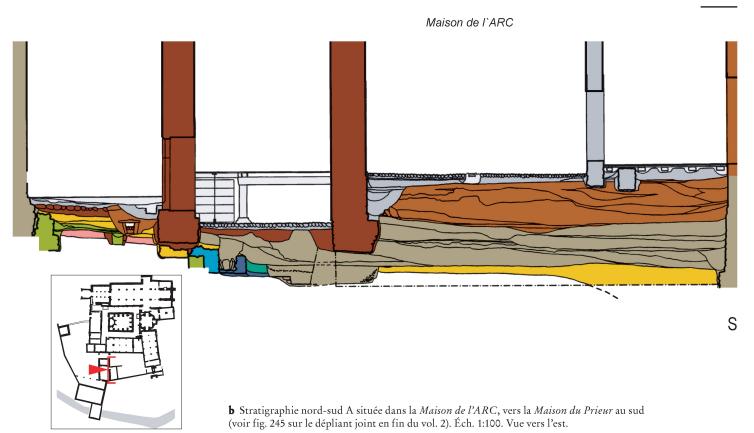
³² Romainmôtier: Histoire de l'abbaye. Voir aussi les travaux d'Alexandre Pahud (1998, 2001, 2003 et 2018) et les actes du colloque tenu en 2010 à Romainmôtier et à Cluny (Cluny, Les moines et la société au premier âge féodal).

trop abondant de remblais destinés à égaliser les niveaux intérieurs des bâtiments, lequel aurait exigé des murs suffisamment massifs surtout en aval, le choix fut de profondément terrasser le terrain en amont pour aplanir les niveaux d'implantation des diverses constructions. Ainsi, dans le bâtiment conventuel occidental gothique par exemple, on les abaissa de 1,15 à 1,30 m par rapport à ceux de l'édifice roman démoli. D'importantes différences de niveau sont encore présentes dans l'église: le visiteur y accède à l'ouest par le porche dont le sol est plus bas de quelques marches par rapport au terrain extérieur. Toujours par un escalier, il pénètre dans l'avant-nef d'abord, puis dans le vaisseau. Même si une grande partie de la différence est ainsi compensée, le sol de l'église a de plus dû être incliné vers l'est pour pouvoir obéir à la tradition par l'aménagement d'un niveau de chœur plus élevé que celui de la nef, ceci sans avoir recours à un trop gros volume de remblais; par leur poussée, ils se seraient révélés une menace pour la solidité des murs.

À l'époque bernoise, on se plaignait des «15 marches à descendre du côté de l'entrée principale» de l'église; dès lors on tenta, en 1748/49, de pallier cette incommodité en rehaussant le niveau de sol par un apport de terre, avec pour conséquences d'importants dégâts causés par l'humidité, ce qui précipita le rétablissement de l'état antérieur, en 1767 déjà³³.

À l'époque romane, lors des travaux d'édification de l'église actuelle, le décapage en amont entraîna la disparition de toutes les couches de compactage et de nivellement mises en place antérieurement. Ce fut le terrain naturel mis à nu qui servit de niveau de chantier pour l'implantation des fondations de l'édifice. Les premiers remblais apportés à l'intérieur du bâtiment, puis ceux qui le furent plus tard pour la pose des sols, ont été presque totalement excavés lors des premières investigations archéologiques, entreprises entre 1905 et 1907 sous la direction d'Albert Naef. De ce fait, lors de la deuxième exploration menée en 1971, seul subsistait à de rares exceptions près le remblai mis en place à la fin

665.00



³³ ACV, Bm 2/1, 181, 1749, Bb 1-81, 322, 4 juillet 1766, Bp 40/41, 127, 1767/68.

des fouilles précédentes. Au nord de l'église, où le terrain était plus pentu, ce sont aussi les nivellements successifs qui avaient détruit les couches archéologiques mais, lors de l'aménagement du Chemin derrière l'Église au XIX^e siècle, le niveau fut finalement rehaussé de plus de 2 m. Au sud de l'église, à l'emplacement des anciens cloître et bâtiment conventuel occidental des époques romane et gothique, les couches avaient déjà disparu lors des terrassements que la préparation des chantiers du monastère roman exigeait, à l'exception toutefois du compactage le plus ancien, remontant à la première période d'occupation, et de quelques îlots de remblayages plus tardifs (fig. 11a; un plan positionnant les profils stratigraphiques est reproduit sur le dépliant joint en fin du second volume, fig. 245). Là où se situaient le préau du cloître et le bâtiment conventuel méridional, ce sont les fouilles de 1913/14, à nouveau dirigées par Albert Naef, de même que l'aménagement d'un verger et la pose de canalisations et autres conduites, qui contribuèrent à l'élimination quasi totale des couches archéologiques subsistantes. Cependant, vers le sud-est et le sud-ouest, soit en direction de l'ancien bâtiment conventuel oriental (actuelle Maison des Moines) et du logement du prieur connu aujourd'hui sous la double appellation de Maison du Prieur et de Maison de l'ARC, la situation était toute différente. Au plus près du Nozon, où la déclivité du terrain avait été adoucie par l'apport de remblais abondants, les couches conservées étaient plus importantes, aussi bien en quantité qu'en épaisseur (fig. 11b). Dans le secteur sud de la *Maison des Moines*, ces couches atteignaient une hauteur de 2,30 m, et 3,30 m au moins dans la Maison de l'ARC. Certes, lors de chantiers qui touchèrent ces deux édifices aux époques bernoise et cantonale, des travaux de terrassement y avaient sensiblement perturbé la stratigraphie; mais une suite de couches subsistait malgré tout par endroits, se développant du début de l'occupation jusqu'à nos jours.

Si l'on considère le profil du terrain du nord-ouest au sud-est, respectivement au sud-ouest, les différences dans le nivellement se perçoivent aussi par les écarts très sensibles de profondeur des fondations encore en place (fig. 11b). Même l'ampleur des terrassements pour les divers niveaux de chantier, lesquels ne respectent manifestement pas tous une horizontalité rigoureuse, n'a pas empêché un positionnement de la semelle des fondations plus élevé au nord qu'au sud. En direction du sud-est et sur une distance de 65 m, cette amplitude est d'environ 5 m pour le haut Moyen

Âge et 4 m pour les époques romane et gothique. La configuration du terrain – excavé vers le nord et remblayé vers le sud – suit une oblique qui peut être définie par la courbe reliant l'angle sud-est du transept de l'église actuelle à la *Maison de l'ARC* (fig. 9). Sur son tronçon oriental, ce tracé était même souligné par l'arête d'une butte créée lors de la première occupation du site déjà, alors qu'on excavait le terrain en aval pour obtenir une surface de construction plus ou moins horizontale (fig. 111, 114d, 133a).

L'ensemble de ces particularités topographiques eut pour conséquence, dans les zones sud-ouest (Maison de l'ARC) et sud-est (Maison des Moines), une concentration de structures susceptibles de livrer des informations substantielles, avant tout pour le premier millénaire. Si, dans ces secteurs, l'amorce de l'élévation des édifices, les couches de nivellement qui leur sont liées et quelques traces d'aménagement avaient été conservées, seuls étaient demeurés intacts vers le nord le fond des trous de poteau des bâtiments en bois et les premières assises de fondation des bâtiments maçonnés. Dans la surface de l'église, les murs des deux édifices du haut Moyen Âge qui la précédèrent, démantelés pratiquement jusqu'aux premières assises de fondation à l'époque romane déjà, sont conservés au ras de la terre naturelle, décapée elle aussi. Les édifices appartenant aux établissements roman et gothique ont conservé leurs structures dans de plus larges proportions. Cependant, la relation entre les deux secteurs sud-ouest et sud-est en aval, riches en vestiges, n'est pas établie; en effet, la surface correspondant au jardin de la Maison de l'ARC s'étendant en direction de la Maison des Moines, n'a pas été explorée, laissant une faille dans la cohérence de toutes les périodes de construction (fig. 9, 10a)34. Enfin, la lecture stratigraphique fut rendue plus difficile encore par le fait qu'un grand nombre de maçonneries avaient coupé les relations entre les différentes couches de nivellement. En certains endroits - peu nombreux heureusement - où des murs étaient venus couper et isoler l'une de l'autre les couches les plus anciennes, nous n'avons pu définir ce lien qu'arbitrairement.

Outre les relations stratigraphiques et structurelles et, bien évidemment, les dates que révèlent des documents d'archives toutefois peu nombreux, se limitant surtout au bas Moyen Âge, d'autres critères archéologiques aident à la répartition des vestiges découverts au sein des diverses périodes d'utilisation. Ceci est particulièrement vrai pour les édifices encore debout, sans équi-

³⁴ De même dans les secteurs explorés entre 1971 et 2006 (fig. 9, 10a), les fouilles n'ont parfois pas été exhaustives. Le terrain vierge n'a pas été atteint partout, et des plages de nivellement ont été volontairement laissées en place, soit pour palier à une instabilité ponctuelle du bâtiment dans lequel elles se trouvaient, soit parce que le projet du maître de l'ouvrage n'exigeait pas d'atteindre une telle profondeur. Ce n'est finalement que dans la zone de l'ancien cloître et des bâtiments qui l'encadraient que les fouilles ont été menées systématiquement jusqu'à la terre naturelle (à l'exception de quelques zones dans la *Maison des Moines* où les vestiges les plus anciens furent dégagés en partie sur de grandes surfaces, d'autres seulement en sondages).

voque typologiquement parlant, tels l'église romane, son avant-nef et son porche, les ouvrages de défense à l'ouest du site, ainsi que le logis du prieur (Maison du Prieur) avec son aile septentrionale (Maison de l'ARC; fig. 2, 246 sur le dépliant joint en fin du second volume, nos 10 et 11). Dans l'un ou l'autre cas, la datation peut être affinée par l'analyse dendrochronologique, restreinte toutefois aux chantiers des périodes les plus récentes. En ce qui concerne les vestiges dégagés en fouille, les analyses radiocarbone ne sont utilisées que sous la réserve qu'impose ce procédé de datation (la liste de ces datations avec leurs diagrammes des densités se trouve dans le second volume, pp. 530-533). Dans le cas du mobilier, sa pauvreté doit également être soulignée, comme le peu d'occasions où se concrétise son aide à la datation (ces occasions augmentant toutefois au cours du deuxième millénaire)35. Les rares objets découverts dans les couches de nivellement des premiers siècles d'occupation s'assimilent principalement à du matériau de construction de tradition romaine, et ne concourent à préciser ni les périodes d'utilisation, ni la chronologie relative des divers bâtiments élevés au cours du premier millénaire.

Finalement, la typologie architecturale et le caractère des maçonneries devront souvent seuls être sollicités. Mais, en général, nombre des plans-types cités pour asseoir une datation masquent en réalité le fait que cette typologie se fonde souvent sur des exemples dont la chronologie est loin d'être confirmée³⁶. Et parfois la disposition d'un établissement ou l'implantation d'un bâtiment ne correspondent pas aux schémas typologiques préconçus. Sauf à de rares exceptions, nous ne disposons pas des comparaisons qu'autoriserait la situation d'autres monastères fondés entre les Ve et VIIe siècles, attestés par des recherches archéologiques méthodiques et surtout de même envergure; et les établissements qui nous sont connus avant tout par des sources écrites sont soumis aux mêmes critères d'interprétation rationnelle que ceux que nous devons poser parfois pour Romainmôtier37. En conséquence, puisque le piège tautologique est manifeste, la plus grande prudence est de rigueur dans l'utilisation de ces exemples pour étayer nos propres reconstitutions, interprétations et datations.

³⁵ Au sujet de l'utilisation des dates radiocarbone et des trouvailles, voir le vol. 2, pp. 263-264.

³⁶ EGGENBERGER 2005.

³⁷ Au sujet d'autres monastères de datation reculée et archéologiquement explorés, voir *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI):* topografia e strutture (pour la France, voir SAPIN 2008). Pour des constructions monastiques en bois citées dans des manuscrits, voir SENNHAUSER 2004, 291-291.